

7 Y

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 600 euros
Siège Social : 1 Rue Alfred de Musset, 11100 Narbonne
898 371 968 R.C.S Narbonne

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2024

Le 1^{er} octobre 2024 à 10 heures

Les associés de **la société 7 Y**, société par actions simplifiée au capital de 1 600 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 1 Rue Alfred de Musset, 11100 Narbonne, sur convocation du Président.

L'Assemblée Générale est présidée par **4 Y**, Présidente associée de la Société, représentée par Monsieur Gilbert YSERN.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée Générale entrant en séance.

Selon la feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, les associés présents possèdent 160 actions sur les 160 actions composant le capital social. L'Assemblée Générale est donc régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérer.

4 Y, Présidente associée de la Société, représentée par Monsieur Gilbert YSERN dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les statuts de la Société ;
- La feuille de présence ;
- Les comptes annuels de la Société arrêtés au 31 décembre 2023 ;
- Le projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;

4 Y, Présidente associée de la Société, représentée par Monsieur Gilbert YSERN déclare que tous les documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition, au Siège Social, depuis la convocation de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations.

Puis, 4 Y, Présidente associée de la Société, représentée par Monsieur Gilbert YSERN rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce portant sur la dissolution anticipée de la société ou sa continuation du fait d'un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social,
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Cette lecture terminée, 4 Y, Présidente associée de la Société, représentée par Monsieur Gilbert YSERN déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Puis plus personne ne demandant la parole, 4 Y, Présidente associée de la Société, représentée par Monsieur Gilbert YSERN met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : POURSUITE DE L'ACTIVITE MALGRE LA PERTE DE LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes arrêtés au 31 décembre 2023, constate la perte des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social, et conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, décide qu'il n'y a pas lieu de dissoudre la société.

L'Assemblée Générale prend acte que les capitaux propres de la Société devront être reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit au plus tard le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président ou au porteur d'un original, ou d'une copie, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les associés, une feuille de présence ayant été signée par les votants.

La Présidente de séance, associée
La Société 4 Y, représentée par Monsieur Gilbert YERN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'YERN', with a long horizontal stroke extending to the left.

Monsieur Julien YERN, associé

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Julien YERN', with a large loop at the end.

Madame Eve YERN, associée

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Eve YERN', with a large loop at the end.

Monsieur Pierrick YERN, associé

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pierrick YERN', with a large loop at the end.